

- analyse des impacts de la rénovation des comptes nationaux, en relation avec les révisions des sources statistiques, des méthodes d'estimation, des concepts du SCN, des nomenclatures, des corrections d'erreurs passées, ainsi que la prise en compte de phénomènes économiques divers (secteur informel, commerce transfrontalier, fraude, drogue, etc.), selon leur importance dans l'économie.

En ce qui concerne les comptes de la première année courante, l'examen des résultats s'intéresse aussi bien aux sources de données utilisées qu'aux méthodes d'élaboration à prix constants.

6. Clause de confidentialité

Les experts participant à l'exercice d'évaluation sont appelés à observer la plus stricte confidentialité concernant les informations communiquées par le pays évalué.

Tous les documents présentés, dans le cadre de la mission conjointe, par le pays sont confidentiels et ne sauraient être rendus publics avant la validation et la diffusion officielles des résultats.

7. Composition de la mission conjointe pour la revue

L'équipe d'experts de la revue d'évaluation par les pairs comprend les représentants des institutions partenaires et des pays.

Les institutions qui ont participé à cet exercice au moins une fois au côté d'AFRISTAT sont : AFRITAC de l'Ouest du FMI, la Banque mondiale, la Banque africaine de Développement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Commission de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest.

Les pairs évaluateurs jusqu'à présent venaient des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Maroc, Sénégal et Togo.

8. Financement de la mission conjointe

En ce qui concerne le financement, les institutions partenaires prennent en charge leurs experts.

AFRISTAT finance sa participation et celle des pairs évaluateurs venant des pays sur ressources propres ou de projets, dont il a la gestion.

Les pays évalués ont la responsabilité de l'organisation pratique des travaux techniques sous forme d'atelier.

9. Principaux résultats issus de la revue

Les travaux de la mission conjointe d'évaluation sont assortis d'un aide-mémoire cosigné par les différentes parties prenantes.

Cet aide-mémoire retrace les principaux aspects suivants :

- Introduction
- Objectifs de la mission conjointe
- Déroulement de la mission conjointe
- Processus de rebasage des comptes
- Migration vers le SCN 2008
- Principales conclusions de la mission
- Principales recommandations de la mission
 - recommandations générales
 - recommandations techniques
- Annexes



OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

EVALUATION

par les pairs et les institutions
partenaires des résultats
du changement d'année de base
et de migration vers le SCN 2008
des pays membres d'AFRISTAT

*Un outil de consolidation et de valorisation
des comptes nationaux*

Institutions partenaires



Imprim Color Bamako





LES GRANDES LIGNES DE LA DÉMARCHÉ MÉTHODOLOGIQUE

1. Vue d'ensemble

Depuis son adoption en 2008 par la Commission Statistique des Nations Unies comme nouvelle norme internationale de production et de diffusion des comptes nationaux, la mise en œuvre du Système de Comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) constitue un nouveau défi pour l'harmonisation des statistiques macroéconomiques pour l'Afrique, en général, et les pays membres d'AFRISTAT, en particulier.

A ce jour, tous les 22 Etats membres sont engagés dans le processus de mise en œuvre du SCN 2008 et plusieurs parmi eux disposent déjà de résultats concrets.

Ainsi, en vue de consolider les acquis de leurs travaux de re-basage et de migration vers le SCN 2008, AFRISTAT recommande aux Etats membres de soumettre les résultats obtenus à un mécanisme d'évaluation par les pairs.

Ce mécanisme que l'Observatoire conduit avec ses partenaires offre un cadre d'échanges d'expériences, de bonnes pratiques et de renforcement des capacités des cadres nationaux grâce à un dialogue constructif.

Ce dialogue est instauré dans le cadre d'une mission conjointe réalisée avec les experts des institutions partenaires et ceux des pays en tant que pairs.

2. Objectifs de la mission conjointe d'évaluation des résultats

L'objectif général de la mission conjointe est d'évaluer les résultats du changement d'année de base et de la migration vers le SCN 2008 des Etats membres d'AFRISTAT et de faire des recommandations opérationnelles pour une meilleure conformité des pratiques aux nouvelles normes de comptabilité nationale.

De façon spécifiques, l'évaluation des résultats obtenus consiste à :

- analyser le degré de conformité des comptes nationaux produits aux recommandations du SCN 2008 ;

- examiner le niveau de couverture des sources de données utilisées lors du processus d'élaboration des comptes nationaux ;
- examiner les méthodes utilisées pour le calcul des différents agrégats ;
- émettre des avis sur l'adéquation des moyens mobilisés avec les résultats escomptés ;
- formuler des recommandations opérationnelles pour l'amélioration de la qualité des comptes nationaux proposés.

3. Initiation et préparation de la mission conjointe

La soumission à une évaluation par les pairs est un acte volontaire des pays. Le souhait d'être évalué est à l'initiative des pays et est concrétisé par une lettre des autorités adressée à AFRISTAT.

Après cette phase, les étapes suivantes sont :

- a. AFRISTAT et le pays candidat à l'évaluation par les pairs conviennent d'une date pour le déroulement de la mission ;
- b. AFRISTAT contacte les partenaires et quelques pays¹ pour recueillir leur disponibilité et intérêt à faire partie des pairs ;
- c. Un programme de la mission proposé par AFRISTAT est examiné et adopté par les évaluateurs ;
- d. Le programme adopté est partagé avec le pays à évaluer. Il est demandé à ce dernier de communiquer à l'avance aux pairs la documentation pertinente sur les comptes nationaux qui feront l'objet d'évaluation.

4. Déroulement de la mission conjointe

La mission conjointe se déroule en trois étapes principales :

Étape 1 : réunion introductive de la mission avec les autorités nationales du pays en vue de présenter les différents membres de la délégation et de préciser les objectifs ainsi que la méthode de travail ;

Étape 2 : organisation des sessions techniques sur les points inscrits au programme de travail préétabli. La première des sessions est celle au cours de laquelle l'équipe nationale présente à la mission le processus de re-basage et de migration au SCN 2008, les sources de données utilisées, les méthodes d'élaboration mises en œuvre, les principales difficultés rencontrées, les résultats obtenus, etc. Les sessions suivantes sont consacrées aux clarifications, au partage de bonnes pratiques, à la formulation des conseils et recommandations pour l'amélioration des méthodes de travail et de la qualité des résultats.



Étape 3 : réunion de débriefing le dernier jour des travaux, où la mission partage aux autorités ses conclusions et recommandations.

5. Contenu des travaux à réaliser

La méthodologie de travail privilégie la participation active des cadres en charge de l'élaboration des comptes nationaux aux activités en vue de faciliter les échanges. Les sujets de discussions peuvent aller des questions très générales aux considérations techniques très fines susceptibles parfois de conduire à l'examen de fichiers de travail.

A titre d'exemple, pour les comptes de la nouvelle année de base élaborée selon le SCN 2008, les travaux d'évaluation des experts vont porter sur les aspects suivants :

- l'examen des sources de données utilisées pour renseigner l'ensemble des activités économiques réalisées dans le pays. Une attention particulière est accordée à la couverture sectorielle et à l'exhaustivité des unités économiques actives ;
- les principales recommandations du SCN 2008 mises en œuvre par le pays, notamment :
 - la prise en compte de la recherche-développement (R&D) et des dépenses d'armement dans la Formation brute de capital fixe (FBCF) ;
 - l'affinement de la méthode de calcul des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) et sa répartition ;
 - la clarification de la production de la banque centrale et sa prise en compte ;
 - l'amélioration de l'enregistrement de la production des services d'assurance-dommages ;
- l'examen des principaux résultats obtenus, notamment par une analyse comparative entre les deux systèmes (SCN 1993 et SCN 2008) en vue de mieux comprendre les changements intervenus :
 - présentation des résultats selon les trois optiques du PIB ;

¹ Parmi ceux ayant déjà réalisé un changement d'année de base et leur migration vers le SCN 2008.